Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

UFF HEXAGONE PME - Parts C

FCP géré par Sunny Asset Management

Nom de l'initiateur : Sunny Asset Management
Code ISIN : FR0013277043
Devise du produit : Euro
Site internet : www.sunny-am.com
Contact : Appelez le +33 (0)1 80 27 18 60 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Sunny Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Sunny Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-08000045.
Date de production du document d'informations clés : 13/10/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : UFF Hexagone PME est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers.

Classification : Néant.

Durée d'existence prévue : Le Fonds a été créé le 01/09/2017 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Objectifs : UFF HEXAGONE PME est un fonds nourricier et est investi en permanence et en totalité en parts U du fonds maître, Sunny Managers et, à titre accessoire, en liquidité. L'objectif du Fonds Commun de Placement (FCP) est identique à celui de son fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier, à savoir réaliser une performance, nette de frais, supérieure ou égale à celle de l'indice Bloomberg France Mid 60+ Net Return Index sur une durée supérieure ou égale à cinq ans. Sa performance sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais.

La durée de Placement de UFF HEXAGONE PME est de cinq (5) ans au moins.

Le FCP est classé dans la catégorie des OPCVM actions françaises.

Caractéristiques essentielles du fonds maître Sunny Managers :
- L'objectif du FCP est de réaliser une performance, nette des frais de gestion, supérieure ou égale à celle de l'indice Bloomberg France Mid 60+ Net Return Index sur une durée supérieure ou égale à cinq ans.
- Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le Fonds Commun de Placement (FCP) sera exposé entre 60% et 100%, voire 110% dans les cas exposés dans le prospectus, de l'actif net au marché des actions des pays de l'Union Européenne, investi à 75% au moins en actions des pays de l'Union Européenne et jusqu'à 25% de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire, notamment des titres « high Yield », dit spéculatifs. L'exposition au risque de taux sera de 0 à 40%. Le FCP investit au moins 75% de l'actif net en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises, cotées sur des marchés réglementés ou organisés, dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros sur les 4 dernières années. Ces entreprises ont moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros. Le fonds pourra utiliser des instruments dérivés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille principalement sur les marchés actions. L'engagement sur les marchés à terme sera limité à tout moment à 100% de l'actif net. L'exposition au risque de change est limitée à 30% de l'actif, tous instruments confondus.

Caractéristiques essentielles de UFF Hexagone PME :
Le FCP est géré activement et n'a pas pour but de répliquer un indice de référence. Le gestionnaire a toute discrétion sur la composition de son portefeuille, sous réserve de cet objectif et de cette politique d'investissement.

L'OPCVM est éligible au PEA et au PEA-PME.

Indicateur de référence : Bloomberg France Mid 60+ Net Return Index

Affectation des revenus : Capitalisation.

Affectation des plus et moins-values : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures (J) auprès du dépositaire CACEIS BANK.

Fréquence de valorisation : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, dans la mesure où il s'agit d'un jour ouvré à la bourse de Paris (calendrier Euronext) et dans la mesure où ce n'est pas un jour férié légal en France. La valeur liquidative est calculée et publiée à J+2 ou le premier jour ouvré suivant s'il s'agit d'un jour férié légal en France.

Investisseurs de détail visés : Le FCP s'adresse àtous souscripteurs, investissant dans le cadre de contrats hors assurances commercialisés par l'Union Financière de France Banque. L'OPCVM n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'"US Person" tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire : Caceis Bank.

Modalités d'obtention d'informations sur le produit financier : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles, Union Financière de France Banque UFF Contact 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - FRANCE 0 805 805 809 (service et appel gratuits)

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

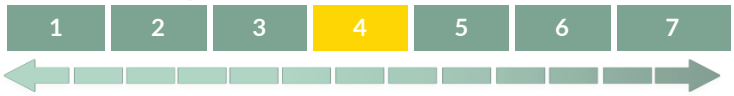

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le FCP peut être investi en titres de créance privées ou publiques. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés (notamment de la dégradation de leur notation par les agences de notation financière) ou en cas de défaut d'un émetteur, la valeur de ces créances peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : La faible liquidité d'un marché le rend sensible à des mouvements d'achat/vente et peut impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions, et ainsi entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	4 790 €	2 990 €
	Rendement annuel moyen	-52,09 %	-21,43 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	6 800 €	10 660 €
	Rendement annuel moyen	-32,01 %	1,29 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 170 €	14 870 €
	Rendement annuel moyen	1,68 %	8,26%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	20 040 €	20 420 €
	Rendement annuel moyen	100,38 %	15,35 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2025, intermédiaire entre juin 2019 et juin 2024 et favorable entre mars 2020 et mars 2025.

Que se passe-t-il si Sunny Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**164 €**	**1 262 €**
Incidence des coûts annuels (*)	1,64 %	1,78 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,04 % avant déduction des coûts et de 8,26 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	100 EUR
Coûts de transaction	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans
Les actions de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine.
La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans votre intérêt.
Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement avant la durée de placement recommandée ou le détenir plus longtemps. La société de gestion peut recourir à des outils de gestion de la liquidité (plafonnement des rachats, Swing Pricing), se reporter au Prospectus du FCP.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Sunny Asset Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Sunny Asset Management : veuillez contacter la société Sunny Asset Management, par courriel (contact@sunny-am.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (Sunny Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité – Sunny Asset Management - Service Clients – 85 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.sunny-am.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Informations sur les performances passées : Les informations relatives aux performances passées, lorsque la donnée existe, sont disponibles sur demande auprès de la Société de gestion à l'adresse suivante : contact@sunny-am.com ou sur le site suivant : www.sunny-am.com.

Médiation : Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Sunny Asset Management et ne soit pas satisfait de la réponse de Sunny Asset Management (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

La responsabilité de Sunny AM ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.